

AVERTISSEMENT

Ce texte a été téléchargé depuis le site

<http://www.leproscenium.com>

Ce texte est protégé par les droits d'auteur.

En conséquence avant son exploitation vous devez obtenir l'autorisation de l'auteur soit directement auprès de lui, soit auprès de l'organisme qui gère ses droits (la SACD par exemple pour la France).

Pour les textes des auteurs membres de la SACD, la SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe.

Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues et les droits payés, même a posteriori.

Lors de sa représentation la structure de représentation (théâtre, MJC, festival...) doit s'acquitter des droits d'auteur et la troupe doit produire le justificatif d'autorisation de jouer. Le non respect de ces règles entraîne des sanctions (financières entre autres) pour la troupe et pour la structure de représentation.

Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs.

Merci de respecter les droits des auteurs afin que les troupes et le public puissent toujours profiter de nouveaux textes.

ISSUE DE SECOURS

Sketch

De Sarah MC.KENNA

Pour demander l'autorisation à l'auteur : sarah.mckenna354@gmail.com

Durée approximative : 10 minutes.

Personnages : 1 femme.
1 homme.

Synopsis : Une jeune avocate débordée doit faire face à un client particulièrement récalcitrant.

Décor : Le parloir d'une prison.

Le parloir d'une prison. Une avocate visiblement assez jeune et débordée s'installe face à son client. Elle pose sur la table plusieurs dossiers dont des feuilles volantes s'échappent au passage. Le détenu a un large bandage sur la tête et un bras plâtré.

L'AVOCATE : Bonjour.

LE DÉTENU : Bonjour.

L'AVOCATE : Je suis votre avocate.

Il la regarde, surpris.

LE DÉTENU : Maître Delorme ne vient pas ?

L'AVOCATE (*un peu gênée*) : Euh... Il... s'est dessaisi du dossier. Trop compliqué. Je suis maître Graci. (*Se plongeant dans ses notes.*) Donc vous vous nommez Antoine Leclerc et vous avez violé en réunion une jeune femme.

LE DÉTENU : Non.

L'AVOCATE : Pardon ?

LE DÉTENU : Je n'ai pas violé de jeune femme en réunion.

L'AVOCATE : Je suis votre avocate à présent. Vous pouvez tout me dire.

LE DÉTENU : Oui. Mais je n'ai violé personne.

L'AVOCATE : Soyez raisonnable.

LE DÉTENU : Ni en réunion ni en solitaire.

L'AVOCATE : Si nous partons comme ça ...

LE DÉTENU : D'ailleurs je ne m'appelle pas Antoine Leclerc.

L'AVOCATE : Quoi ?

LE DÉTENU : Je ne m'appelle pas Antoine Leclerc.

L'AVOCATE : Vous êtes sûr ?

LE DÉTENU : Je m'appelle Michel Caron.

Elle se plonge dans son capharnaüm de dossiers.

L'AVOCATE : Vous n'êtes pas Antoine Leclerc, violeur récidiviste ?

LE DÉTENU : Je suis Michel Caron.

Elle cherche un moment et finit par trouver le bon dossier.

L'AVOCATE : Excusez-moi. Je crois que je me suis emmêlée dans mes dossiers.

LE DÉTENU : Je n'ai violé personne. J'ai tué une vieille dame.

L'AVOCATE (*tout en parcourant rapidement le dossier*) : Vous me rassurez. Si on peut dire. Et elle s'est défendue ?

LE DÉTENU : Hein ?

L'AVOCATE (*désignant les bandages*) : La victime s'est défendue ?

LE DÉTENU : C'est dans le dossier.

Elle lit le dossier.

L'AVOCATE : D'accord. Je vois. Homicide involontaire.

LE DÉTENU : Oui.

Un temps.

L'AVOCATE : C'est très étrange, cette manière de se suicider.

LE DÉTENU : Je ne sais pas.

L'AVOCATE : Et en plus vous avez échoué.

LE DÉTENU : Vous me le reprochez ?

L'AVOCATE : Non. Mais il y a tout de même une victime.

LE DÉTENU : C'est la raison de ma présence ici, non ?

Un temps. Elle finit de consulter le dossier.

L'AVOCATE : Que voulez-vous plaider ?

LE DÉTENU : Je ne sais pas.

L'AVOCATE : C'est une forme d'homicide accidentel.

LE DÉTENU : En quelque sorte.

L'AVOCATE : Rien n'a été prémédité.

LE DÉTENU : Bien sûr que non.

L'AVOCATE : Même pas votre suicide ?

LE DÉTENU : Euh ... non en fait.

Un temps. Elle le regarde avec sidération.

L'AVOCATE : Qu'est-ce qui vous a pris ?

LE DÉTENU : Je l'ignore.

L'AVOCATE : Ça vous a pris comme ça de sauter de la terrasse du Printemps ?

LE DÉTENU (*piteux*) : Oui.

L'AVOCATE : Pourquoi étiez-vous monté ?

LE DÉTENU : Pour voir la tour Eiffel.

L'AVOCATE : Et tout à coup, face à la tour Eiffel. (*Elle fait le geste de sauter dans le vide*). Hop. Pourquoi ?

LE DÉTENU : La vue était si belle. On domine la ville, c'est magnifique. Quand le soleil a commencé à décliner, le ciel est devenu mauve et or. Toute cette beauté. Je n'ai pas supporté. J'ai sauté dans le vide.

L'AVOCATE : Et vous avez tué madame Kraoulik qui venait acheter un cadeau pour l'anniversaire de son petit-fils.

LE DÉTENU (*piteux*) : Oui.

L'AVOCATE : Elle est morte sur le coup.

LE DÉTENU : Oui.

L'AVOCATE : C'est très grave.

LE DÉTENU : Je sais.

Fin de l'extrait

**Pour obtenir la fin du texte, merci de contacter directement l'auteur à son
adresse courriel :**

sarah.mckenna354@gmail.com